

Communiqué de presse

Provoquer un avenir pour Air France : Les syndicats de pilotes déposent un préavis de grève

Roissy, le 2 juin 2016 - Depuis de nombreuses années, l'ensemble des salariés d'Air France a consenti des efforts considérables. Les pilotes ont largement démontré leur implication en faisant évoluer drastiquement l'ensemble de leurs processus de travail. Alors qu'ils ont exprimé au cours de plusieurs longues sessions de négociations leur volonté de vouloir faire reprendre à la compagnie une trajectoire ascendante, il leur paraît inconcevable de poursuivre sur le chemin de la décroissance et de l'austérité sociale.

En quelques années, les effectifs de pilotes ont chuté de 3995 équivalents temps plein en 2011 à 3388 ETP. Considérant l'évidente corrélation entre les effectifs pilotes et le niveau d'activité, nous ne pouvons que constater l'importance de la contraction subie par Air France.

Alors que le Groupe connaît d'excellents résultats et que le contexte économique du secteur aérien est plus que porteur, poursuivre dans la voie de l'attrition et de la réduction d'effectifs à tout prix n'est pas une option.

Le dialogue, l'écoute et la confiance étant totalement inexistantes avec la direction depuis plusieurs mois, les syndicats de pilotes se voient dans l'obligation de déposer un préavis de grève du 11 au 14 juin 2016. D'autres plages d'arrêts de travail suivront quelques jours plus tard si nécessaire.

Nos revendications sont très simples. Nous demandons **le respect des accords en vigueur et le développement de l'emploi en France.**

Cela passera inévitablement par :

- Ø Le rééquilibrage de la production entre Air France et KLM selon les ratios établis lors de la fusion et sans préjudice pour KLM ;
- Ø L'engagement d'un développement du court-courrier/moyen-courrier Air France en moyens propres ;
- Ø La défense du périmètre Air France vis-à-vis de co-entreprises et *joint-ventures* ;
- Ø L'évolution des conditions et du développement de Transavia ;
- Ø L'amélioration des conditions de travail et de l'implication des pilotes dans les sujets métier ;
- Ø Le juste retour des efforts comprenant notamment un rattrapage de rémunération.

Les Bureaux

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter :

Philippe Evain, Président du Bureau SNPL Air France - 06 95 68 65 03

Edouard Meyrat, Bureau SNPL Air France - 06 33 09 05 66

Christophe Campestre, Vice-président du SPAF - 06 72 83 55 41

Fabrice Cueille, Porte-parole du SPAF - 06 75 25 15 46

Syndicat Alter - 09 81 90 34 03